

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 4 mai 2012 portant nomination de membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2012 (52^e promotion)

NOR : ETSS1230224A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-28 ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2005 fixant les modalités d'application de l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale en ce qui concerne la nature des épreuves, l'organisation et la discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu les arrêtés du 9 août 1990, du 10 février 1994 et du 12 novembre 2001 fixant la composition du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2011 fixant les dates des épreuves écrites et orales, la liste des centres d'épreuves écrites pour les concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2012 (52^e promotion) ;

Sur la proposition du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 19 avril 2012,

Arrêtent :

Sont nommés :

Article 1^{er}

Président du jury

M. Le Cacheux (Jacques), professeur des universités à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Vice-président du jury

M. Guiheux (Gilles), maître de conférences, directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale de Rennes.

Article 2

Membres du jury

M. Arzel (Gilles), directeur évaluateur à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Mme Badel (Maryse), maître de conférences à l'université Montesquieu - Bordeaux-IV.

M. Chailland (Alain), conseiller référendaire à la cour des comptes.

M. De Palma (Francesco), maître de conférences à l'Institut de préparation à l'administration générale à l'université de Strasbourg.

Mme Gugenheim (Caroline), directrice de la caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine.

M. Khennouf (Mustapha), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

Mme Lasserre (Christine), directrice de la formation et du développement de compétences à la Caisse nationale du régime social des indépendants.

M. Mauhourat-Cazabieille (Thierry), directeur général de la Mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées Sud.

M. Reuzeau (Jean-Claude), directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Languedoc-Roussillon.

M. Tromeur (Éric), directeur préfigurateur pour la création de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne.

Article 3

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

Mme Baruchel (Nathalie), maître de conférences à la faculté de droit de Grenoble.

Mme Bastien (Anne), directrice adjointe à la caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine.

M. Bertrand (Frédéric), maître de conférences à l'institut de recherche mathématique avancée-université de Strasbourg.

Mlle Dauffy (Laurence), directrice de la gestion du risque et de la relation avec les professions de santé à la caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis.

M. Davila (Michel), directeur évaluateur à la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

M. Depincé (Arnaud), agent comptable de l'Agence de la biomédecine.

M. Diethoeffer (Jérôme), conseiller au tribunal administratif de Dijon.

M. Fetet (Simon), rapporteur général adjoint pour la sécurité sociale-auditeur à la 6^e chambre à la Cour des comptes.

Mme Jamot (Christelle), directrice de la caisse de mutualité sociale agricole d'Alsace-site de Colmar.

M. Orlandini (Julien), directeur adjoint à la caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône.

Mme Rabiller (Stéphanie), maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

M. Trapeaux (Jérôme), directeur d'hôpital et référent de pôles au centre hospitalier universitaire de Grenoble.

Article 4

Examineurs spécialisés pour les épreuves techniques orales

Gestion comptable et financière

Mme Bigot (Claire), agent comptable de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF.

M. Perdreau (Frédéric), maître de conférences à l'institut universitaire technologique de Saint-Étienne.

Droit du travail

M. Landais (Marc), directeur des relations sociales à l'AGIRC-ARRCO.

Mme Julliot (Sophie), maître de conférences à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Droit public

M. Beaudouin (Christophe), directeur de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire.

Mme Chevalier Aubert (Virginie), premier conseiller à la cour administrative d'appel de Lyon.

Législation de sécurité sociale

Mme Rosès (Annie), directrice des relations internationales et de la coordination à la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

Mme Rebecq (Geneviève), maître de conférences à l'université du Sud Toulon-Var.

Science politique

M. de Maillard (Jacques), professeur de sciences politiques à l'université de Rouen.

M. Rozan (Arnaud), sous-directeur chargé du département des politiques et des prestations légales à la Caisse nationale des allocations familiales.

Mathématiques et statistiques

M. Cargnello (Gilles), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de Pau.

Mme Maumy-Bertrand (Myriam), maître de conférences à l'institut de recherche mathématique avancée-université de Strasbourg.

Économie

M. Domin (Jean-Paul), maître de conférences à l'UFR sciences économiques de l'université de Reims - Champagne-Ardennes.

M. Perennes (Pierre), agent comptable de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail des Pays de la Loire.

Sciences de la vie – Santé publique

M. Chauvin (Franck), professeur de médecine, épidémiologiste à l'institut de cancérologie de la Loire.

M. Prieur (Jean-Paul), médecin-conseil régional à la direction déléguée à la gestion et à l'offre de soins de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Article 5

Examineurs spécialisés pour l'épreuve facultative de langue à l'écrit

Allemand

Mme Philippe (Muriel), professeure agrégée d'allemand au collège Jules-Ferry d'Auneau.
Mme Simonnet (Catherine), professeure d'allemand au collège Michel-Chasles d'Épernon.

Anglais

Mme Mackney (Rachel), professeure certifiée d'anglais à l'université de Saint-Étienne.
M. Mondon (René-Pierre), professeur agrégé d'anglais à l'université de Saint-Étienne.

Espagnol

Mme Aranéga (Carmen), professeure certifiée d'espagnol au collège Jean-Rous, à Pia.
M. Murillo Zabala (Julian), professeur d'espagnol à l'université Jean-Monnet, à Saint-Étienne.

Italien

Mlle Leclerc (Stéphanie) professeure certifiée d'italien au collège Échange, à Rennes.
Mme Carofano Lestrade (Colomba), professeure certifiée d'italien au collège de Brou, à Bourg-en-Bresse.

Article 6

Suppléants

Jury plénier

M. Chevalier (Claude), directeur évaluateur à la Caisse nationale des allocations familiales.
M. Coursier (Philippe), maître de conférences à la faculté de droit de Montpellier-I.
M. Marchand (Daniel), directeur de stratégie et prospective à l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur.
M. Mattera (Michel-Henri), conseiller en charge de la fonction publique hospitalière auprès du ministre de la fonction publique.
M. Trapeaux (Jérôme), directeur d'hôpital et référent de pôles au centre hospitalier universitaire de Grenoble.
Mme Rubi-Cavagna (Éljetta), maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Jury des épreuves techniques orales

M. Davila (Michel), directeur évaluateur à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.
M. Bouilloux (Alain), maître de conférences à l'université de Lyon.

Article 7

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 4 mai 2012.

Pour les ministres et par délégation :

*Le directeur adjoint des affaires financières,
sociales et logistiques,*
P. AUZARY

*Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,*
F. GODINEAU